



№ 44 – JANVIER 2012



# LE HÉRISSON CRAVENTAIS



LE JOURNAL DE L' A.P.A.C

-- Fondé en 1997 --

Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire : Art. 1er - Sont interdits sur tout le territoire et en tout temps (... la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...):  
**Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) (...)

— Édito —

Scoop craventais ! La fosse à Langlois n'est PAS sur le chemin de crête en bordure de Lommoye. Toujours prudent, le Hérisson ( n°39, juin 2009 ) qui décrit l'emplacement d'une ancienne mare précise que c'est probablement la Fosse à Langlois. Nuance ! Sage précaution car la vraie fosse se trouve dans un tout autre endroit, non loin du chemin communal et de la sortie du bois de la Harelle dit Bois Cadot, en plein champ. Difficile toutefois de la repérer, car cette fosse, qui renfermait une mare, a été comblée avec une terre de couleur différente de celle du champ, si bien qu'elle n'est nettement localisable que vue d'avion ou - plus simplement - sur des photos aériennes.

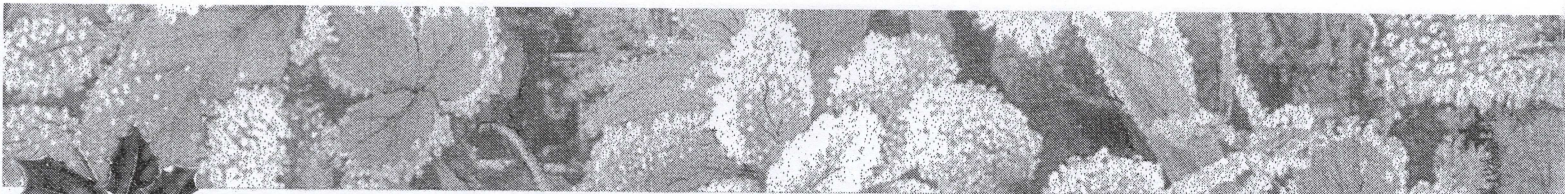
Cette vraie Fosse à Langlois figure sur l'ancien cadastre napoléonien que fort heureusement possédait notre ami trésorier Philippe Vincent. Mais c'est Jean Badoual, petit craventais descendant d'une très ancienne famille du pays, devenu professeur de médecine, qui nous a tirés récemment de notre erreur passée. Ce n'est pas la première fois qu'il rend service à l'APAC dont il a été président durant six années assez difficiles. Nous le remercions donc doublement.

Certains penseront : « En voilà des histoires pour une mare ! ». Et pourtant, cette anecdote pose le problème redoutable de la fiabilité de la transmission orale. En plus de 50 ans de vie craventaise, j'ai toujours cru que la Fosse à Langlois était là où elle n'est pas, tout simplement parce que je l'ai entendu dire, ici et là, par des anciens qui eux-mêmes le tenaient probablement de plus anciens qu'eux. Ainsi naissent les légendes, mais aussi - ce qui est beaucoup plus grave - les faux témoignages involontaire dans les conflits judiciaires.

Désormais bien localisée, la Fosse à Langlois reste quelque peu mystérieuse. D'où vient ce nom ? d'un ancien propriétaire ? d'une victime anglaise de la guerre ( de cent ans ? ! ) jetée là après exécution ? Mystère.

Et la « fausse fosse », celle en bordure de Lommoye, toujours aussi gravement polluée (voir

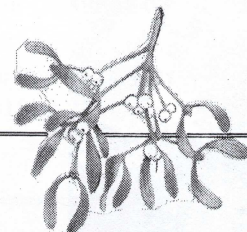
... / ...



Hérisson N° 39) a-t-elle un nom ? Lequel ?? Si vous avez un peu de temps à la période de fêtes qui s'annonce et si vous aimez les énigmes, voilà de quoi vous distraire. Et merci de nous signaler, après avoir lu ce qui suit, les mares plus ou moins oubliées du village.

S.Q.V.

*Bon Noël et Bonne Année à Tous*



## Sauvons les mares !

Qui n'a jamais été séduit par le charme d'une mare, découverte au hasard d'une promenade ?

Au cours de ces dernières décennies, beaucoup de mares ont disparu à Cravent et dans ses environs, sans que personne ne paraisse s'en émouvoir. Certaines ont été comblées lors de la reconversion en terres céréalières des pâturages qui les abritaient, tandis que d'autres, ensevelies année après année sous les détritiques et matériaux divers qu'on y jetait, se sont transformées en décharges colonisées par les broussailles. Elles ne subsistent que dans quelques jardins, dans les rares zones de pâturage où elles jouent encore un rôle de réserve d'eau pour les animaux domestiques, dans les sous-bois où le millefeuille des automnes successifs les engorge et les asphyxie lentement. Vulnérables à cause de leur petite taille et de leur apparente inutilité, elles sont les victimes de l'indifférence, et non d'une volonté délibérée de les éliminer du paysage...

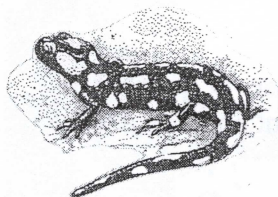
Le mot mare n'a pas une définition très précise : c'est une poche d'eau, de dimension modeste - quelques mètres carrés à quelques dizaines de mètres carrés -, pérenne ou saisonnière, alimentée ou non par une source ou un ruisseau. La prédominance sur le plateau craventais de sols argileux, et donc imperméables, explique pourquoi les mares y étaient autrefois assez nombreuses, ce dont témoignent certains noms de hameaux, lieux-dits ou parcelles cadastrales : Longuemare, la Mare du Chêne, la Mare Blanche...

Si les mares appartiennent indubitablement à ce qu'on appelle le « patrimoine aménitaire » de nos campagnes, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui font la beauté, économiquement non-quantifiable, d'un paysage, il faut surtout insister aujourd'hui sur leur valeur écologique fondamentale qui justifie qu'on se préoccupe de leur sauvegarde.

### Les mares : d'importants foyers de biodiversité ...

L'intérêt écologique majeur des mares est qu'elles sont d'importants *foyers de biodiversité*. De nombreuses espèces de batraciens, de mollusques et d'insectes y vivent de façon permanente ou intermittente. Cravent avait jadis une riche faune d'amphibiens, comme s'en souviennent ceux qui, dans leur enfance, ont hanté les bois et prairies de la commune. Citons quelques-unes de ces espèces, dont certaines sont désormais protégées :

La belle salamandre jaune et noire (*Salamandra salamandra*), animal nocturne encore très courant dans les bois de la Harelle il y a quelques années ; la grenouille rousse ; l'alyte (*Alytes obstetricans*), un crapaud de petite taille, aux jolis yeux dorés, au chant répétitif et cristallin. Ces espèces-là n'ont besoin des mares que pour y déposer leurs œufs ; les jeunes larves ou têtards se développent en quelques mois, puis quittent le milieu aquatique pour mener une existence nomade dans les sous-bois, les prairies fraîches, les haies.



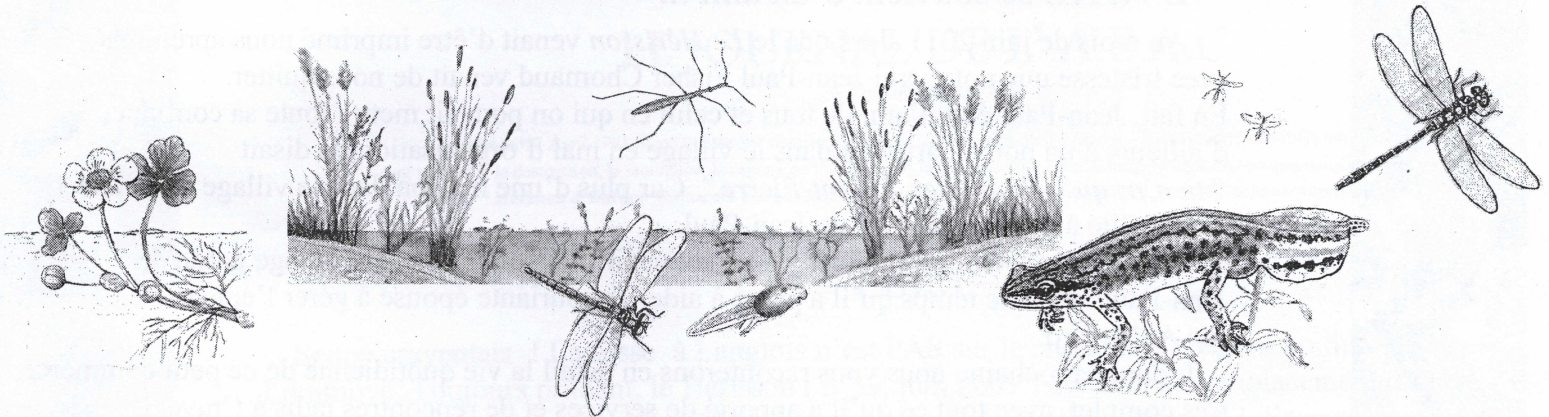
... / ...





Par leur alimentation - limaces, vers, insectes – ces petites créatures discrètes se révèlent d'efficaces auxiliaires de l'agriculteur et du jardinier dans la lutte contre toute sorte de vermine.

Si elles assurent un rôle d'habitat permanent ou de lieu de reproduction pour certaines espèces, les mares sont également utiles à divers petits mammifères et oiseaux qui viennent s'y désaltérer. Une mare concentre dans ses alentours toute une société d'espèces végétales et animales interdépendantes, et fait ainsi figure de « relais écologique. » Un réseau de mares bien entretenues favorise la bonne santé d'un milieu naturel. Les mares abritent aussi, et c'est un reproche qu'on leur fait souvent, les larves des moustiques ! Mais ce qu'il faut savoir, c'est que dans une mare saine, à l'écosystème équilibré, les larves de moustiques sont le régal des têtards, tritons, dytiques, et autres petits prédateurs aquatiques, qui laissent bien peu d'entre elles arriver à maturité. Elles ne prospèrent en toute impunité que dans les mares où la faune est appauvrie par la décomposition des feuilles et des branches mortes, et l'absence de lumière.



### Une autre propriété des mares : leur rôle de transformation ...

Une autre propriété des mares, devenue d'un intérêt primordial dans le contexte climatologique actuel, a été mise en évidence en 2008 par J. A. Downing, chercheur à l'université américaine de l'Etat d'Iowa : la végétation des mares et des étangs, par le processus de photosynthèse, transforme le gaz carbonique atmosphérique en matière organique végétale, jouant ainsi un rôle dans la lutte contre le réchauffement climatique. Malgré leur dimension restreinte, la grande densité de végétation qu'on observe dans les mares rend ce « piégeage » du carbone particulièrement efficace.

Les mares ont longtemps été des victimes sans avocat. Elles sont désormais l'objet d'un intérêt grandissant de la part des spécialistes de l'environnement. Une réflexion globale sur la mise en valeur du paysage craventais a déjà été menée en 2002 par Laure Planchais, paysagiste, qui insiste sur l'intérêt de protéger et de réhabiliter les points d'eau encore existants. (cf bibliographie).

### Chaque Craventais peut agir ...

« Sauver les mares », c'est d'abord sensibiliser les propriétaires des terrains qui les abritent à l'importance de ce patrimoine. Redonner vie à une mare ne nécessite pas de gros moyens : elle doit être régulièrement débarrassée des feuilles et autres éléments végétaux qui s'y accumulent, et il ne faut pas laisser croître sur ses rives des arbres à grand développement.

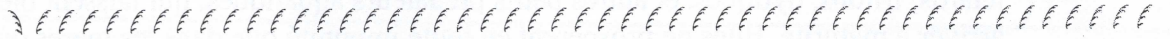
À notre modeste échelon, celui d'un village, nous pouvons participer à cette mission écologique et œuvrer pour préserver les dernières mares épargnées par les mutations récentes de l'agriculture, ou recréer, quand c'est encore possible, celles qui ont disparu.





**BIBLIOGRAPHIE :**

- « Manifeste pour les mares et les étangs », réalisé par le Réseau Européen pour la Conservation des Mares et des Étangs. Ce texte rédigé à l'occasion du congrès de Genève en 2004, a été enrichi en 2006 lors du congrès de Toulouse. Il est consultable sur le site [www.europeanponds.org](http://www.europeanponds.org)
- Laure Planchais (juin 2002) : Commune de Cravent : Étude d'aménagement cadre de vie - synthèse du diagnostic. ( e-mail : [laurplan@club-internet.fr](mailto:laurplan@club-internet.fr) )
- Downing, J. A. et al. (2008) : "Sediment organic carbon burial in agriculturally eutrofic impoundments over the last century", publié dans : Global Biogeochemical Cycles, volume 22, GB 1018 (Cet article est consultable et téléchargeable via Internet)



**L'APAC se souvient d'un ami ...**

Au mois de juin 2011 alors que le *Le Hérisson* venait d'être imprimé nous aprenions avec tristesse que notre ami Jean-Paul Fisher Chomaud venait de nous quitter. En fait, Jean-Paul était l'ami de tous et celui en qui on pouvait mettre toute sa confiance : d'ailleurs à un nouvel arrivant dans le village en mal d'organisation on disait " *tu n'as qu'a t'adresser à Saint-Pierre*". Car plus d'une maison dans le village devait sa tranquillité à la bienveillance de Jean-Paul.

Mais pour les vieux craventais il y a un souvenir plus lointain que le village garde de Jean-Paul : c'est le temps qu'il a passé à aider sa souriante épouse à gérer l'épicerie-café rue A. Mojard.

L'année prochaine nous vous raconterons en détail la vie quotidienne de ce petit commerce, très complet, avec tout ce qu'il a apporté de services et de rencontres jadis à Cravent.

Aujourd'hui, l'APAC souhaite dire toute sa sympathie à Christiane, son épouse, à Dominique le fils protecteur ainsi qu'à toute la famille Fisher Chomaud.

François Rault

